

République Française
Département des
Pyrénées-Atlantiques



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

DELIBERATION N°14 - DCM-2026043014

**Nombre de
membres en
exercice : 29**

Présents : 24
Votants : 29
Pour : 27
Contre :
Abstentions : 2*

* Mme Laurence
GUYONNIE, M. Gilles
LASSABE

L'an deux mille-vingt-six, le trente avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Mathieu HORN.

Date de convocation : 24 avril 2026

Membres présents :

M. Mathieu HORN, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, Mme Béatrice ESCOURBIAT, M. Frédéric BILLARD, Mme Fabienne GOYENETCHE, M. Serge DESTUGUES, Mme Morgane CHAZELLE, M. Xavier DAVARD, Mme Marie-Christine DUBOY, M. Adberrahmane OUDJEDI, Mme Irène ITHURSARRY, Mme Nathalie BACARISSE, M. François NOGARO, M. Mathieu DELAU, M. Jérôme RANCE, M. Peïo BOULIN, Guy BOULANGER, Mme Catherine PERLANT, M. Hervé LUYER-TANET, Mme Laurence GUYONNIE, M. Dominique LAVIGNE, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Gilles LASSABE.

Membres représentés par pouvoir :

Mme Martine BECRET donne pouvoir à Mme Marie-Ange THEBAUD
M. Kévin HELENE donne pouvoir à M. Christophe MARTIN
Mme Amina EJNAÏNI donne pouvoir à M. Jérôme RANCE
Mme Lona BARRASA-MARTIAL donne pouvoir à Mme Béatrice ESCOURBIAT
Mme Monia EVENE-MATEO donne pouvoir à M. Guy BOULANGER

Secrétaire de séance : M. François NOGARO

Rapporteur : Monsieur Christophe MARTIN, *Adjoint délégué aux Finances et à l'Administration générale*

Le Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour est l'Autorité Organisatrice des mobilités pour tout le Pays Basque ainsi que pour les communes de Tarnos, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx. Il organise et assure, pour le compte de ses membres, l'exploitation des services de transports réguliers urbains et non urbains, ainsi que les transports scolaires. 36 élus du territoire y siègent et délibèrent lors des comités syndicaux organisés, en moyenne, tous les deux mois.

34 élus y siègent au titre des communes de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, dont Boucau. Il est ainsi proposé de désigner les représentants de la Commune qui siègeront à ces instances, à hauteur d'un membre titulaire et d'un membre suppléant.

Objet :
**Syndicat des
Mobilités Pays
Basque - Adour :**
**désignation des
représentants de
la Commune**

Où l'exposé de Monsieur Christophe MARTIN et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DESIGNE** Madame Marie-Ange THEBAUD, représentante titulaire et Madame Irène ITHURSARRY, représentante suppléante, pour siéger aux comités syndicaux du Syndicat des Mobilités Pays Basque – Adour.

**Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 30/04/2026**

**Le Maire,
M. Mathieu HORN**



**Le Secrétaire,
M. François NOGARO**



A blue ink signature is written below the official seal of the Municipality of Boucau.